



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 et suivant du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal invite pour la première fois Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra qui se tiendra par visio-conférence, **le jeudi 21 janvier 2021 à 20 h.00** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Séance publique.

1. Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2020.
2. Régie communale autonome. Compte 2019. Approbation.
3. Régie communale autonome. Plan d'entreprise pour l'exercice 2021. Approbation.
4. RCS Stavelotain. Demande de prêt à la Ville de Stavelot pour l'achat d'une nouvelle chaudière.
5. RCS Stavelotain. Demande de subside exceptionnel pour l'acquisition d'une nouvelle chaudière.
6. Opération de développement rural. Convention d'accompagnement de la Fondation rurale de Wallonie. Approbation. Distributeur.
7. Patrimoine. Acquisition de plusieurs parcelles boisées.
8. Patrimoine. Parcelle à Ster – Stavelot, monument des victimes de décembre 44. Cession gratuite à la commune par l'indivision Legrand.
9. Plan Stratégique Transversal.
 - 9.1. Evaluation des actions menées en 2019 – 2020.
 - 9.2. Approbation du 2^{ème} volet du Plan pour les années 2021 – 2022.
10. Départ de l'agence Belfius. Information.
11. Correspondance.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

J. REMY-PAQUAY.

Le Bourgmestre,

Th. DE BOURNONVILLE.